



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°07 du 16 mai 2019

Les températures et le vent de ces derniers temps sont peu favorables à la pousse des cultures.

L'essentiel de la semaine

Tous les Allium : le vol de la mineuse du poireau se termine en vallée de Seine.

Poireau : augmentation des captures de mouches dans la Manche.

Chou : quelques captures de mouche du chou dans le nord Cotentin, apparition des pucerons dans certaines parcelles.

Carotte – Persil-Céleri : poursuite du 1^{er} vol de mouche de la carotte en vallée de Seine et près de Rouen.



FREDON
Basse Normandie

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

SOMMAIRE :

Tous les Allium	2
POIREAU	3
OIGNON	5
CHOU	6
SALADE	8
CAROTTE-PERSIL-CELERI	9
Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent	10



Note nationale BSV



Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !

3^{ème} édition, avril 2018

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAI¹, APCA², ITSAP-Institut de l'abeille³, ADA⁴ France et soumise à la relecture du CNE⁵.

- 1- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Direction générale de l'alimentation.
- 2- Assemblée permanente des chambres d'agriculture.
- 3- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation.
- 4- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.
- 5- Comité national d'épidémiologie dans le domaine végétal.

Crédits photos : J. Jullien (DGAI-SDQSPV), sauf p.3, apiculteur en action : Florence Aimont-Marie (CA 17).



TOUS LES *Allium* :

Département	Culture	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27	Poireau		1 parcelle piégeage ciboulette	-

Mouche mineuse :

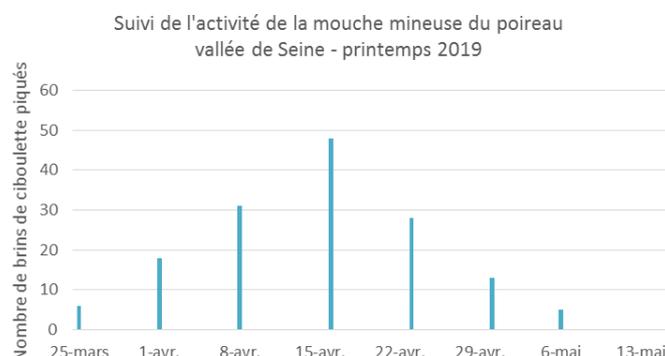
Les piqûres de nutrition de *Phytomyza gymnostoma* sont nulles en vallée de Seine sur ciboulette.

Que ce soit dans les parcelles d'oignons ou de poireaux observées dans le réseau, (voir la composition dans les paragraphes suivants) aucune trace de présence n'a été observée.

A cette période, les dégâts sur les jeunes plantules d'*Allium* se traduisent par leur affaiblissement, leur déformation jusqu'à la perte de plantules.



Piqûres de nutrition



Prophylaxie :

- La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.
- L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.
- La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Evolution du risque : la fin du vol de printemps en vallée de Seine semble se confirmer. A valider avec le relevé de la semaine prochaine. Le risque diminue sur ce secteur. Sur les autres secteurs, observez attentivement vos jeunes plants afin de vérifier la présence ou non de piqûres. Celles-ci précèdent de peu la ponte.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle semée	
	Mont Saint Michel	1 pépinière 2 parcelles plantées	De 1 à 3 feuilles en pépinière à reprise en parcelle plantée
50	Créances	3 pépinières dont 1 en AB 1 parcelle plantée	
	Surtainville	2 pépinières dont 1 en AB 1 parcelle plantée	
	Val de Saire	4 parcelles plantées	

Globalement, bon état sanitaire des parcelles observées.

Thrips :

Observations :

Secteur	Observations	Tendance
- Mont Saint Michel	aucun thrips n'a été observé dans les parcelles du réseau	= stable
- Créances	aucun thrips n'a été observé dans les parcelles du réseau	= stable
- Val de Saire	des thrips (1 thrips par poireau) sont observés dans deux parcelles sur 4% des plants.	↙ présence plutôt en recul
- Surtainville	des thrips sont observés sur 4% des plants d'une pépinière (1 thrips par poireau) et sur 8% des plants d'une parcelle avec une présence de 2 à 3 thrips par plant atteint.	↙ présence plutôt en recul

Relevé des pièges :

Quelques captures sont enregistrées dans le nord Cotentin, elles sont en recul et très faibles.

nb moyen de thrips/plaque/jour	Semaine 18	Semaine 20
Surtainville	0,60	0,20
Val de Saire	0,38	0,20

Evolution du risque : des averses sont annoncées pour cette fin de semaine, le risque est faible. Observez régulièrement vos pépinières.**Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observations : aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.Relevé des pièges : le suivi de ces deux mouches est réalisé à l'aide de deux bols jaunes contenant de l'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle. Des captures de ces deux mouches sont enregistrées dans les parcelles équipées de pièges.

Piège pour le suivi des mouches des semis et oignon

Nb moyen de mâle/piège/semaine	Mouche des semis <i>Delia platura</i>			Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>		
	Sem 16	Sem 18	Sem 20	Sem 16	Sem 18	Sem 20
Créances	Mise en place	5	6,25	Mise en place	1,75	2,75
Surtainville	-	2,75	4,25	-	0,75	1,5
Val de Saire	-	3	4	-	0,5	1,5

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'Agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Basse-Normandie, SILEBAN et les producteurs

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Prophylaxie : protection par voiles anti-insectes des semis et des jeunes plantations.

Evolution du risque : des vols de ces deux mouches sont toujours en cours et les captures sont en hausse dans les parcelles du réseau. Des averses sont annoncées cette fin de semaine, le risque est moyen dans les parcelles de pépinières.

Charbon :

La présence de cette maladie a été observée dans une parcelle.

**Nuisibilité :**

Cette maladie est peu fréquente et s'exprime généralement de façon ponctuelle et localisée dans les parcelles, mais peut avoir des répercussions graves pour les cultures sensibles de la famille des Alliacées (plantes potagères : oignon, poireau, ail... *Allium* d'ornement et sauvages).

Cette maladie s'attaque uniquement aux plantules de poireau et d'oignon.

Les plantules peuvent mourir au bout de 3-4 semaines. Les plantules survivantes sont petites, leurs feuilles sont déformées et présentent des lésions sur toute leur longueur. La transmission par les semences est possible.

Les spores (téliospores) peuvent survivre dans le sol jusqu'à 20 ans et sont la principale forme hivernante et infectieuse de ce champignon. Les spores sont disséminées par le vent et l'eau, particules de sol et débris végétaux.

Evolution du risque : le risque est inféodé à la parcelle. De longues rotations doivent être maintenues entre les cultures d'*Allium* du fait de sa persistance de 20 ans dans le sol.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		3 parcelles semis 1 parcelle bulbilles	Pour les semis : 1 à 3 feuilles. Pour les bulbilles : 3 à 5 feuilles.
50	Mont St Michel	1 parcelle semis 2 parcelles bulbilles	Pour les bottes : bulbaison.
27	Vallée de Seine	1 parcelle oignon botte	

Globalement, bon état sanitaire des parcelles observées.

Mildiou :

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermo-thérapie : utiliser la thermo-thérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Le risque est présent en cas de temps humide et doux dans les parcelles d'oignons de bulbilles, certains semis précoces et d'oignons bottes.

Thrips :**Observations :**

Des thrips ont été observés au Mont Saint Michel en parcelles de bulbilles sur 4 à 16% des plants.

Evolution du risque : des averses sont annoncées pour cette fin de semaine, le risque d'augmentation des populations est faible. Observez régulièrement vos parcelles.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		3 parcelles cabus et brocolis	
50	Surtainville	1 parcelle chou-fleur	
	Val de Saire	1 parcelle cabus 2 parcelles navet	De jeunes plants à 8-10 feuilles
76		1 parcelle Milan	
27	Vallée de Seine	1 parcelle Milan	

Globalement, bon état sanitaire des parcelles observées.

Mouche du chou :

Aucune attaque n'a été signalée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 18	Semaine 20
Surtainville_chou	0	1,5
Val de Saire_navet	-	1,25
Val de Saire_chou	-	0

Prophylaxie :

- La pose d'un voile anti insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

Des captures sont enregistrées, le risque est présent sur les jeunes plantations, les pépinières et tout le cycle des crucifères racines. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Altise :

Comme dans le bulletin précédent, des altises sont constatées dans certaines parcelles du réseau, notamment en Seine-Maritime, Eure et dans le Calvados. La présence d'altises est observée sur 5 à 60% des plants dans certaines parcelles. Peu de dégâts pour le moment.



Altises sur chou

Prophylaxie :

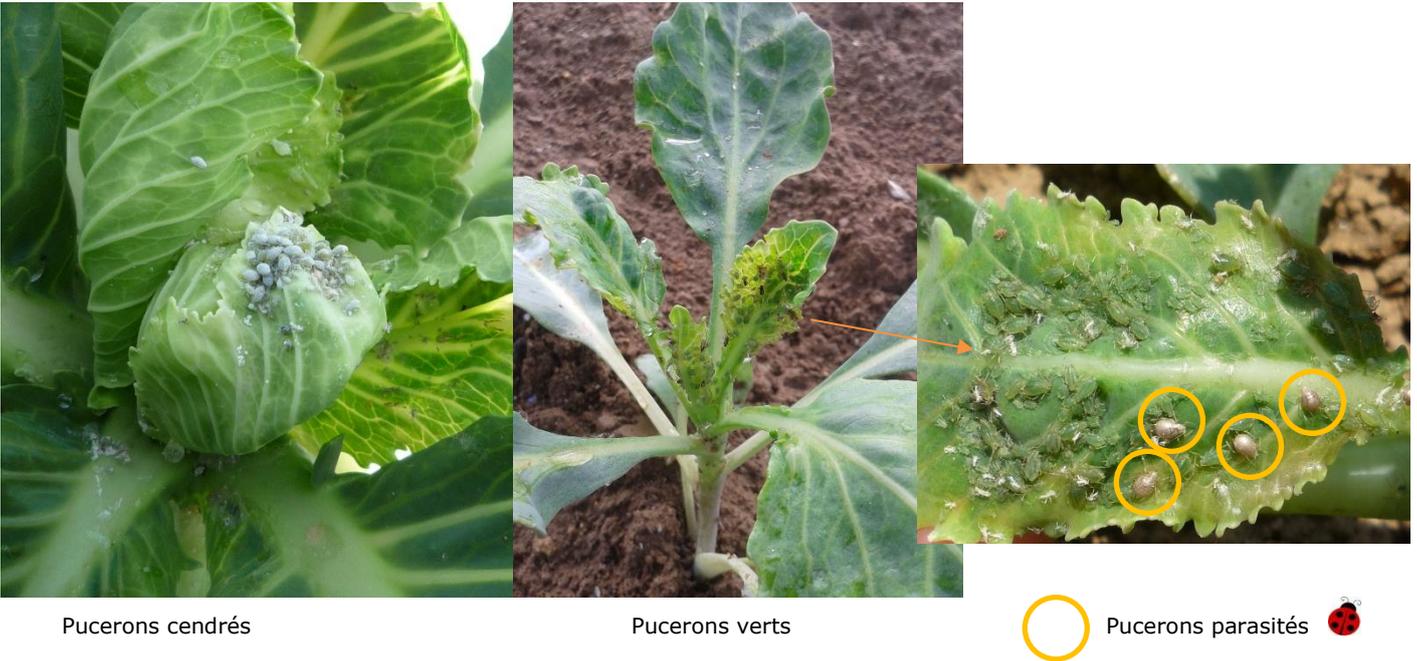
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
 - Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
 - Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
 - La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Evolution du risque :

Les averses à venir ne sont pas favorables au développement de ces insectes. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Pucerons vert et cendré :

La présence de pucerons verts est observée en vallée de Seine sur 20% des plants. Les pucerons cendrés ont été notés dans une parcelle du Calvados sur 12% des plants.



Pucerons cendrés

Pucerons verts

 Pucerons parasités 
Evolution du risque :

Un temps doux et humide est favorable à leur développement. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Pigeon :

Globalement, peu de dégâts de pigeon, des plants attaqués ont été observés dans trois parcelles du réseau.



Dégâts de pigeon

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles	
	Mont St Michel	3 parcelles	
50	Créances	1 parcelle	De jeunes plants à 10 feuilles
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	3 parcelles	
27	Vallée de Seine	2 parcelles	
76		1 parcelle	

Globalement, bon état sanitaire des parcelles observées.

Puceron :

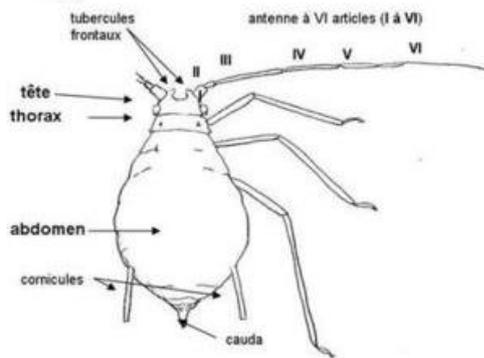
Dans cinq parcelles du réseau situées dans le nord Cotentin et le Calvados, des pucerons ailés (*Myzus persicae* dans le Calvados) ont été observés sur 4 à 10% des plants.

En vallée de Seine, de petites colonies de *Nasanovia ribis-nigri* ont été notées dans une parcelle sur 52% des laitues.

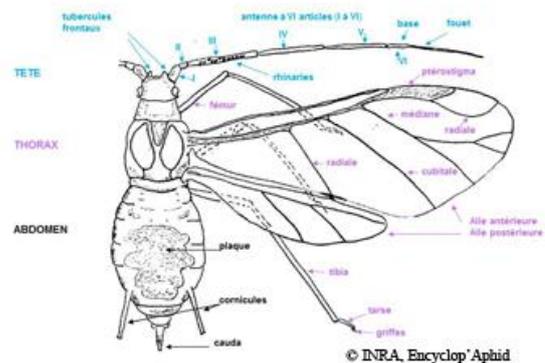
Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps et à l'automne.

Aptère



Morphologie d'un puceron ailé



Un puceron aptère est dépourvu d'aile

Puceron ailé

Source : <https://www6.inra.fr/encyclopedie-pucerons/Qu-est-ce-qu-un-puceron/Morphologie>

Evolution du risque :

Un temps doux et humide est favorable à leur développement. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Limace :

Quelques traces d'attaques de limaces sont constatées sur les feuilles les plus âgées de cultures précédemment sous voiles.

Evolution du risque :

Les averses annoncées sont favorables aux limaces, surveillez vos jeunes plants.

CAROTTE – PERSIL - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle de persil	Jeunes plants
	Mont Saint Michel	1 parcelle céleri rave	Jeunes plants
50	Surtainville	1 parcelle céleri rave en AB	Jeunes plants
	Val de Saire	1 parcelle de persil 1 parcelle céleri branche	Jeunes plants
27	Vallée de Seine	1 parcelle de persil	Croissance feuillage
		1 parcelle carotte en AB	2 feuilles
76		1 parcelle de persil	Croissance feuillage

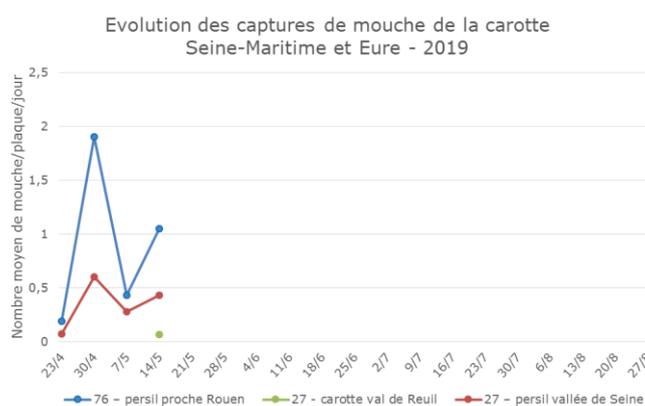
Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

Le réseau de piégeage est en cours d'installation en fonction des semis de carotte et mise en place du persil et céleris.

- Seine-Maritime et Eure :

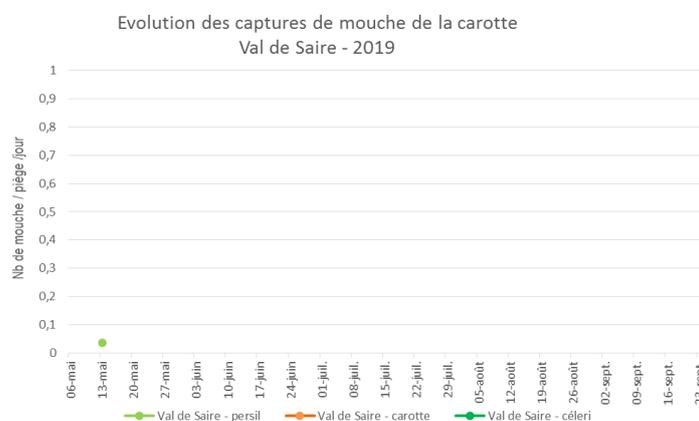
Des captures sont toujours enregistrées en vallée de Seine et près de Rouen en parcelles de persil.



- Nord Cotentin :

Quelques captures ont été enregistrées dans le val de Saire.

Aucune capture sur le secteur de Surtainville.



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Le premier vol est toujours en cours en vallée de Seine et près de Rouen. Pour les autres secteurs, évolution à suivre avec les prochains relevés.

Mouche du céleri :

Des adultes de mouche du céleri ont été piégés dans le nord Cotentin, aucune capture en vallée de Seine.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Evolution du risque :

A suivre avec les prochains relevés. Observez la présence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://calvados.chambres-agriculture.fr/environnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages,

cf. Note de service DGAL/ SDQSPV/2019-144 du 13/02/2019 en cliquant sur le lien suivant :

http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/_liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON BN sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'Agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Basse-Normandie, SILEBAN et les producteurs